

### **SOMMAIRE**

P. 3 ÉDITO

P.4 ÉTAT CIVIL

P.5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P.6/7 TRAVAUX

Aménagement de l'entrée de ville RD21/Gouraud, c'est parti!

P.8/9 ZOOM SUR ... Les Services Techniques : la polyvalence au quotidien

P.10 ENVIRONNEMENT
Les produits phytosanitaires désormais interdits

P.11 URBANISME OPAH : Inauguration du premier logement rénové

P.12 ARMÉE

Les élus municipaux en visite au 501e régiment

Jumelages écoles-régiments

P.13 PORTRAIT

Alain Lavenus, médaillé d'or Usep

P.14 CHALONS AGGLO Le Pass Capitole

P. 15 EXPRESSIONS POLITIQUES

P. 16 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4 rue Joffre - BP 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction: Mathieu Roussel

Photos: Christophe Manquillet, Guy Mauuarin, 501e RCC, école Terme Hilaire, Comal-Soliha 51, Praxis Paysage, mairie de Mourmelon-le-Grand

Conception - réalisation : Gaëlle Charles Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN: en cours

Imprimé sur du papier certifié PEFC

#### COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»

Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail (contact@ villedemourmelonlegrand.fr ou à l'accueil de la mairie). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la Ville.

## INFOS PRATIQUES

#### PÔLE PUBLIC

4 rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places côté médiathèque

#### LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
- De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
- Fermerture le mardi matin. Téléphone : 03 26 66 10 44 Fax : 03 26 66 57 10.

#### LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis les portes vitrées à gauche. Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Téléphone : 03 26 66 57 07.

# LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis la porte blanche à droite. Permanences les mercredis de 9h00 à 11h30.

# LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Se présenter à l'accueil de la Mairie.

Les 2èmes et 4èmes mercredi de chaque mois, de 15h00 à 17h00.

# LES PERMANENCES DE L'OPAH

Se présenter à l'accueil de la Mairie.

Les 1ers mardis de chaque mois, de 10h00 à 12h00.

#### EDITO



# Rigueur, non-augmentation de la pression fiscale, amélioration des services rendus à la population

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2017. C'est un acte fort et essentiel pour la vie de la commune. Il concrétise, par la prévision de leur financement, la réalisation des projets qui ont été arrêtés pour 2017.

Dépenses et recettes équilibrées permettent de confirmer les objectifs fixés :

- la non-augmentation des impôts (voir page 15 expressions politiques Mourmelon 2020, continuons ensemble) ;
  - l'amélioration des services rendus à l'ensemble des Mourmelonnais.

L'État a décrété cette année une augmentation des bases d'imposition de 0,4%. Aussi me suis-je attaché à ce que le montant des impôts locaux pour 2017 soit identique à celui de l'année dernière, majoré de ces fameux 0,4%.

Votre feuille d'imposition sera, cette année, difficile à lire en raison de la fusion avec la Communauté d'Agglomération de Châlons (CAC) et du pacte de neutralisation fiscale qui en résulte (élévation des taux communaux et diminution des taux intercommunaux). Les bases de la taxe d'habitation seront artificellement diminuées, du fait que la compétence économique relève dorénavant de la CAC.

Par soucis de transparence et de clarification concernant les feuilles d'imposition que vous recevrez à l'automne prochain, je vous propose une réunion le jeudi 15 juin à 20h30 en mairie.

Dans ce contexte, le conseil municipal a voté un budget en équilibre avec une marge de 5%. La suppression de la mutualisation des services et la fusion avec la CAC avaient fait craindre des difficultés financières. Il n'en est rien et je m'en félicite d'autant plus, que ceci n'est le résultat d'aucune coupe sombre dans les dépenses, bien au contraire.

Ainsi, cette année, l'ouverture à la journée de l'accueil de loisirs lors de chaque période de vacances scolaires répond à un besoin exprimé depuis longtemps par les familles.

Les travaux qui vont débuter rue du Général Gouraud à l'entrée de la ville sont la preuve que nous poursuivons notre politique d'investissement.

La création du site internet est en bonne voie.

Enfin, attaché à ce que le service public soit au service du public, l'accueil de la mairie sera ouvert le samedi matin, de 9h00 et 12h00, à compter du 1er juin 2017. Ceci afin que nos concitoyens qui devaient poser une demi-journée pour se rendre en mairie n'aient plus à le faire. En contrepartie, les horaires d'ouverture seront quelque peu modifiés :

- De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
- De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi :
- Fermeture le mardi matin.

Je souhaite à chacun d'entre vous d'excellentes vacances d'été et, avant celles-ci, vous donne rendez-vous le samedi 17 juin à 18h00 au Bois des Sœurs pour la « Soirée du Solstice », un moment convivial à partager entre tous.

Pascal JALOUX Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

# ETAT CIVIL

#### **NAISSANCES**

Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

9 novembre, Ethan de Emmanuel Meunier et Alexia Krier

10 janvier, Aliénor de Guillaume Froment et Justine de Vulder

20 janvier, Jade de Steeve Gobert et Priscilla Specq 21 janvier, Fatimata de Moussa Sakho et Koumva Samoussa

14 février, Rainui de Ernest Teriitemataua et Gwendoline Sérant

22 février, Natéo de Anthony Speybrouck et Valérie Grelaud

2 mars, Lizzie de Jérôme Baron et Julie Reverdiau 4 mars, Flavia de Frédéric Lonnoy et Bardhe Mema 16 mars, Mila de Damien Grenet et Isabelle Perdriau 5 avril, Swann de Robert Sioen et Céline Galichet

#### MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

4 mars, Julien Paris, militaire et Caroline Guillochon, hôtesse d'accueil

25 mars, James Quentin, technicien agricole et Marie-Hélène Dehaut, secrétaire

#### DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

13 janvier, Henri Bertacchi, dans sa 89<sup>ème</sup> année 14 janvier, Jocelyne Redorf veuve Lécolle, dans sa 82<sup>ème</sup> année

17 janvier, Bernadette Chopin veuve Adry, dans sa 82ème année

28 janvier, Antoinette Montcourtoi<mark>s veuve Fleurichampt,</mark> dans sa 101<sup>ème</sup> année

30 janvier, Edmond Guenet, dans sa 87<sup>ème</sup> année 4 février, Daniel Gabrelle, dans sa 82<sup>ème</sup> année 24 mars, Daniel Ferain, dans sa 69<sup>ème</sup> année 15 avril, Madeleine Lalique veuve Blion, dans sa 88<sup>ème</sup> année

# EN BREF ...

Permanence des Finances Publiques – À compter du 1er juin 2017, la permanence du Centre des Finances Publiques de Mourmelon (intégrée au pôle public) n'ouvrira que les mercredis de 9h00 à 11h30. Renseignements au 03 26 69 00 61.

#### Horaires mairie et médiathèque



La Mairie et la médiathèque voient également leurs horaires d'ouverture au public

modifiés à partir du 1er juin. Ces derniers sont indiqués en page 2 de ce magazine.

#### Cérémonies commémoratives

Deux rendez-vous commémoratifs sont à venir : le dimanche 18 juin (77e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940)

et le dimanche 27 août (73e anniversaire de la Libération de Mourmelon). Les programmes seront identiques : rassemblement à 11h30 devant la mairie, puis dépôt de gerbe au monument aux Morts du cimetière civil.

Morts du cimetière civil.

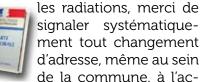
Élections – Toute personne ma-



jeure, inscrite sur les listes électorales de la commune et souhaitant tenir bénévolement un bureau de

vote lors des élections, est invitée à se faire connaître en mairie auprès du service État-Civil.

Listes électorales – Pour éviter les radiations, merci de



cueil de la mairie.

Port du casque à vélo – Depuis le



22 mars, le port du casque est obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans, conducteurs ou

passagers. Une personne transportant ou accompagnant un enfant non-casqué à vélo devra s'acquitter d'une amende de 90 €. Les chiffres parlent d'euxmêmes : entre 2011 et 2015, sur 1 178 mineurs de moins de 12 ans impliqués dans un accident de vélo, seuls 45 en sont sortis indemnes.

Animaux errants – Pour rappel, le



propriétaire d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes et/ou le laissant

divaguer, est puni d'une amende de 2e classe (150 €) comme le précise l'article R. 622-2 du Code pénal.

## ET EN IMAGES ...



Près de 80 participants à l'aprèsmidi dansant organisé à l'attention des aînés et animé par l'orchestre de Christophe Jeanmougin.



Nouvelle édition, nouveau succès pour le carnaval. Le 1er avril, vous étiez nombreux à jouer le jeu.



Le 72e anniversaire de la Victoire de 1945 fut rassembleur dans notre commune. Les rangs étaient nettement plus garnis qu'à l'accoutumée.



La patience est une vertu que Robert Cochod maîtrise parfaitement, et pour cause! Il lui aura fallu attendre l'année de son 90e anniversaire pour se voir décerner la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Félicitations.



Rien ne se perd, tout se recycle! Hors d'usage, le portail des potagers familiaux a été remplacé par celui de l'ancienne salle Joffre. Cette opération a permis des économies non négligeables à la collectivité.



La 2e édition de «Sport en Famille» a rencontré un vif succès avec près de 600 participants. Merci aux différentes associations, ainsi que les élus bénévoles et le personnel municipal pour l'excellente organisation.

Accueil de loisirs – La session

estivale de l'accueil de loisirs se déroulera du lundi 10 au vendredi 28 juillet. Les inscriptions se

font à la semaine avec trois offres : à la demi-journée, à la journée sans repas le midi ou à la journée avec repas le midi (fourni par la famille). Inscriptions en mairie (service sports et loisirs) du 31 mai au 7 juin de 9h00 à 12h00 (et de 14h00 à 17h00 les mercredis 31 mai et 7 juin). Paiement par chèques, espèces, ticket CESU ou chèque vacances. Bons CAF et MSA acceptés.

Inscriptions scolaires - Nouveaux

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017 - 2018 arrivants ou pour inscrire votre premier enfant à l'école : tout d'abord se rendre en mairie, muni d'un jus-

tificatif de domicile et du livret de famille. Un agent vous remettra ensuite un document à présenter à l'école à laquelle vous êtes rattaché. Puis se présenter à l'école, muni dudit document, du carnet de santé et, pour les enfants déjà inscrits dans une autre école, du certificat de radiation. Renseignements auprès du service éducation-jeunesse : 03 26 66 79 45.

Bruits de voisinage - Avec le re-

tour des beaux jours, il n'est pas inutile de rappeler les horaires de bricolage et de jardinage à respecter (ar-

rêté préfectoral du 10 décembre 2008). Ceux-ci ont été définis : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 ; le dimanche et

les jours fériés de 10h00 à 12h00. Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 €.

Don de sang – L'Établissement

Français du Sang (EFS)
organise une collecte
de sang le jeudi 24
août, de 15h30 à 19h30,
à la salle Louisiane. Un

don n'est pas douloureux et ne prend que quelques minutes. Les conditions pour donner sont consultables sur le site internet : dondesang.efs.sante.fr

Personnel - Marie Decad a intégré les services de la médiathèque en qualité d'adjoint du patrimoine le 16 mars dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### **TRAVAUX**

# Réaménagement de l'entrée de ville RD21 / Gouraud

# C'est parti!

Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville par la route départementale 21 vont commencer dans les tous prochains jours. Si l'accent sera mis sur le volet paysager, il le sera tout autant sur la sécurité des usagers de cet accès très emprunté par les automobilistes, piétons et cyclistes.

Très « routier », en raison des actuelles voies de bus de chaque côté de la rue du Général Gouraud, mais aussi vieillissant avec ses pavés autobloquants et ses jardinières en briquettes, nul ne dira le contraire : cet espace mérite une profonde métamorphose.

## L'essentiel

- >> Premiers « coups de pioche » : courant juin.
- >> Pas de déviation, sauf à la mi-juillet, pour la création du plateau surélevé.
- >> Durée des travaux : plusieurs semaines.
- >> Coût prévisionnel : 314 000 € HT.

#### Mettre en valeur le patrimoine

Le but de cette opération sera donc de retrouver une échelle plus « piétonnière » qu'actuellement, de mettre en valeur les bâtiments de l'époque Napoléonienne que sont le centre culturel Napoléon III, la salle Louisiane et l'ancien manège 303, mais également de donner l'envie aux promeneurs de faire une pause en profitant d'un espace agréable, verdoyant et arboré.



A cette occasion, la Louisiane sera rafraîchit par la suppression de la pergolas qui la masquait. Cet édifice retrouvera son aspect d'origine du temps où à la création du camp, elle servait de bibliothèque aux officiers. Le parking sera quant à lui agrandit et accueillera 20 places dont une pour les personnes à mobilité réduite.

#### Sécurité pour les usagers

Un grand parvis sera également créé et reliera le centre culturel à la Louisiane. Urbain et moderne, celui-ci inclura un plateau rehaussé au niveau de la chaussée pour plus de sécurité.

Aménagements toujours, des cheminements pour piétons et cyclistes seront conçus au sein des espaces verts, de part et d'autre de la route. Ces derniers seront suffisamment éloignés de la chaussée, ici aussi dans un souci de sécurité.

Côté Louisiane, un espace détente verra le jour, lui aussi éloigné de la route. Entouré de bosquets, il donnera l'occasion à tout un chacun d'apprécier l'environnement.

#### Retrouver le cachet paysager d'antan

Enfin, concernant les espaces verts, soulignons tout d'abord que les arbres existants seront préservés et que plusieurs dizaines d'arbres et arbrisseaux seront plantés afin de redonner du volume à l'entrée de ville

De même, de grands arbres de type « frênes à feuilles étroites » (fraxinus angustifolia) seront plantés, en ligne, le long de la rue du Général Gouraud, à la place des actuelles voies de bus. Ces frênes redonneront le cachet que connaissait cette entrée de ville jusqu'à l'abattage, en avril 2015, d'une douzaine de marronniers centenaires.

Rappelons que ces abattages n'avaient pas été décidés de gaieté de cœur, mais avaient été rendus nécessaires par la dangerosité de ces marronniers. Un diagnostic réalisé par l'Office National des Forêts avait en effet révélé que ces derniers étaient atteints de champignons et de crevasses et étaient contaminés par le chancre (cancer de l'arbre). Les frênes qui les remplaceront, supportant mieux les sols calcaires propres à la « Champagne crayeuse », auront donc de belles années devant eux.

#### Quid des quais bus?

Pour faire suite à ces travaux de requalification paysagère et afin de respecter les mises aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite, de nouveaux quais bus seront réalisés devant la gendarmerie à partir de septembre.



# ZOOM SUR...

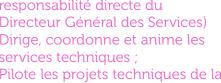
# Les Services Techniques Municipaux

# La polyvalence au quotidien



#### Vincent WARTELLE, 31 ans Arrivé en juin 2009

Responsable des Services Techniques (sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services) Dirige, coordonne et anime les services techniques;



Pilote les projets techniques de la collectivité; Gestion du patrimoine bâti et des infrastructures de la collectivité :

Participation à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine.



Responsable des Ateliers Municipaux \*\* Coordonne l'ensemble des activités des ateliers :

Encadre le personnel et organise le travail; Contrôle la qualité des travaux réalisés par les agents.



#### Pascal DORLE, 59 ans Arrivé en octobre 2006

Adjoint technique polyvalent \* Réalisation de travaux en régie et d'entretien du patrimoine communal;

Spécialité plomberie ; Conducteur d'engins et détenteur du permis poids-lourd.



#### Pascal LUCQUIN, 58 ans Arrivé en mars 1977

Adjoint technique polyvalent \* Réalisation de travaux en régie et d'entretien du patrimoine communal:

Agent de propreté des espaces publics.



#### Nicolas OLLAGNIER, 41 ans Arrivé en août 2016

Adjoint technique polyvalent \* Opérateur en maintenance du parc de véhicules ;

Serrurier:

Conducteur d'engins et détenteur du permis poids-lourd.



#### Romain LEPINOIS, 22 ans Arrivé en octobre 2014

Adjoint technique polyvalent \* Réalisation de travaux en régie et d'entretien du patrimoine communal;

Spécialité maçonnerie et électricité;

Conducteur d'engins.



<sup>\*</sup> sous la responsabilité directe du responsable des Ateliers Municipaux

<sup>\*\*</sup> sous la responsabilité directe du responsable des Services Techniques

Sous la responsabilité de Vincent Wartelle, les services techniques se composent de trois univers : les ateliers municipaux, les espaces verts et le patrimoine bâti. Au total, 11 agents – renforcés une partie de l'année par deux saisonniers - ont pour mission quotidienne de faire de notre commune, une cité où il fait bon vivre.

#### Les ateliers municipaux

Le responsable des ateliers, Christian Lucquin, coordonne l'ensemble des activités. Difficile de résumer les nombreuses missions effectuées par les six agents des ateliers municipaux. Celles-ci vont de l'entretien des espaces verts, aux petits travaux, en passant par la maintenance de premier niveau des bâtiments, ou la participation aux manifesta-

tions événementielles.

#### Les espaces verts

Trois agents sont dédiés aux espaces verts. Leurs missions sont également multiples. Entre autres : conception et réalisation d'aménagements paysagers, gestion du patrimoine arboré et entretien général.

#### Le patrimoine bât

Un agent y est dédié à 100 % et un second à 20 %. Leurs missions : logistique des spectacles, maintenance des équipements sportifs, gestion des produits d'entretien, vérification des défibrillateurs, etc.

#### Caroline DUROT, 25 ans Arrivée en novembre 2014

Adjointe technique polyvalente \* Réalisation de travaux en régie et d'entretien du patrimoine communal;

Chef d'équipe tonte et ramassage des feuilles mortes ; Conductrice d'engins.



#### Tony MARCHAND, 27 ans Vincent ROUSSEL, 28 ans Arrivés en avril 2017

Saisonniers \*
Tonte et ramassage des feuilles ;
Propreté urbaine ;
Renfort aux autres équipes.



#### Alain DUBAUX, 42 ans Arrivé en mai 2002

Jardinier – Concepteur -Référent de l'équipe \*\* Réalisation de la conception et plantation des aménagements paysagers ;

Entretien des aménagements paysagers.



#### Aurore ROUSSEAU, 33 ans Arrivée en août 2007

Jardinière – Conceptrice \*\* Réalisation de la conception et plantation des aménagements paysagers ;

Entretien des aménagements paysagers.



#### Thierry BALLOIR, 48 ans Arrivé en mars 2015

Adjoint technique polyvalent \*\* Entretien des aménagements paysagers ;

Coordonnateur d'entretien des locaux et vérification des défibrillateurs.



#### Éric FAUCHEUX, 44 ans Arrivé en septembre 1998

Agent technique polyvalent \*\*
Technicien du spectacle et de l'événementiel;

Agent d'exploitation des équipements sportifs ;

Coordonnateur d'entretien des locaux.



# **ENVIRONNEMENT**

#### Produits phytosanitaires

# Leur utilisation est désormais interdite

Entrée en vigueur le 1er janvier 2017, la loi du 6 février 2014 ne permet plus d'utiliser de produits phytosanitaires (désherbants) dans les lieux publics\*. Mais pour la majorité d'entre nous, habitués à ne plus voir de « mauvaises herbes » grâce, justement, à ces désherbants, leur présence est désormais assimilée à un certain manque d'entretien.

Pourtant, nul n'ignore qu'il est impossible de maintenir les mêmes résultats sans ces fameux produits chimiques. Il faudrait, pour cela, embaucher du personnel communal supplémentaire, ce qui engendrerait un surcoût conséquent pour notre commune et donc une hausse des impôts de chaque Mourmelonnais. Garant de la bonne gestion financière de la Ville, la municipalité en place ne l'envisage pas un instant. La suppression de l'utilisation des désherbants chimiques nous amène donc parfois à devoir accepter la présence de cette « flore spontanée » dans les espaces publics.

Soulignons néanmoins que, faisant partie des 235 communes labélisée « 4 fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, notre commune se devait d'être exemplaire et cherchait déjà des solutions depuis plusieurs années : binette pour les massifs, couteau pour les caniveaux, désherbeur thermique, brosses de désherbage, ou encore paillage des massifs. Enfin, sur certaines zones non concernées par l'interdiction, le service des espaces verts travaille sur des aménagements végétalisés pour stopper, ici aussi, l'utilisation des produits chimiques (exemple : essai de végétalisation entre des sépultures au cimetière municipal).

Enfin, rappelons que, contrairement à certaines idées reçues, l'entretien des trottoirs devant chaque domicile (nettoyage et désherbage) est à la charge



des riverains, identiquement au déneigement (conformément au code général des collectivités territoriales et à l'arrêté 2017-109). Sans utiliser de produits phytosanitaires, bien évidemment...

\* Certaines zones ne sont pas concernées (cimetières, terrains de sport, voiries en zones étroites ou difficiles d'accès).



#### **URBANISME**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

# Inauguration du premier logement rénové

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée il y a un an sur le territoire du Pays de Châlons-en-Champagne. Le tout premier logement rénové grâce aux subventions accordées dans le cadre de cette opération a été inauguré le 10 mars dernier et il est mourmelonnais!

En juin 2015, Christophe et Laëtitia Goux ont acquis un immeuble construit au début du XXe siècle, rue du Général Gouraud, se composant d'un magasin au rez-dechaussée et d'un appartement au premier étage, avec, pour objectif, de mettre ce dernier en location.

Le couple a alors pris contact avec le Comal-Soliha-51, missionné pour aider les propriétaires - occupants ou bailleurs - dans le choix des travaux, le montage des dossiers et l'obtention des informations sur l'élaboration d'une demande de subvention auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).



#### Travaux subventionnés à 40%

Le projet a alors cheminé jusqu'à l'été 2016, notamment pour la réalisation des plans par le cabinet d'architecture et du chiffrage de l'ensemble des travaux de cet appartement de 115 m² composé de six pièces habitables. Cette rénovation a nécessité de lourdes interventions (électricité, plomberie, menuiserie, isolation, etc.) afin que le logement soit loué « décent et économe en énergie ».

Ainsi, grâce à l'OPAH, les travaux chiffrés à 97 014 € TTC ont été subventionnés à plus de 40 % : 30 841 € par l'ANAH et 8 383 € par la région Grand Est et les intercommunalités.

Le résultat est à la hauteur des attentes, avec un appartement entièrement rénové, moderne et économe en énergie. Celui-ci est désormais conventionné avec l'ANAH, permettant aux futurs locataires de bénéficier d'un loyer modéré d'environ 570 € par mois

Pour contacter le Comal-Soliha-51 : 0 800 77 29 30 (numéro vert) ou opah.mmcsv@comalsoliha51.fr





# ARMÉE

Jumelages écoles-régiments

# Les élèves entretiennent le devoir de mémoire

Dans le cadre du devoir de mémoire, chacune de nos trois écoles élémentaires est jumelée avec un régiment de la garnison de Mourmelon. Le but est d'associer les enfants à des activités à l'occasion des cérémonies commémoratives telles que le 8 mai (victoire de 1945), le 18 juin (appel du 18 juin 1940), le 11 novembre (armistice de 1918), mais aussi autour de faits historiques.



Par exemple, le 5 mai dernier, l'élémentaire Saint-Exupéry s'est recueillie, aux côtés de soldats du 501e Régiment de Chars de Combat, au monument aux

Morts du cimetière civil. Sur place, ils ont échangé avec les militaires, avant de déposer drapeaux tricolores et œillets au pied dudit monument.

Autre cas, celui de l'élémentaire Terme Hilaire, jumelée avec le Groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD) de Mourmelon-Mailly.



Pour l'année scolaire 2016-2017, les élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Terme Hilaire ont été sensibilisés aux combats de la Main de Massiges et sur le rôle des Marraines de guerre. En ce sens, une visite a été organisée le jeudi 4 mai par le colonel Patrick Janvier et le major Jean-Michel Hosmann (respectivement Chef et Officier Supérieur Adjoint du GSBdD) sur ce site marnais, tristement célèbre pour les intenses combats qui s'y sont déroulés durant la Première Guerre mondiale.

Cette activité pédagogique a permis à 44 élèves de découvrir que, de 1914 à 1918, des combats acharnés ont opposé les troupes du corps d'Armée coloniale à l'armée allemande dans le secteur de Massiges, haut lieu des combats de Champagne. Une estimation porte à 25 000 le nombre de soldats français tués, blessés ou disparus, et probablement autant de soldats allemands... Une sortie scolaire riche en enseignements qui restera, sans nul doute, dans la mémoire de ces jeunes élèves.

#### Relation Ville-Armée

# Les élus municipaux invités au 501 ème RCC



Soucieux d'entretenir une relation Ville-Armée privilégiée, le colonel Bastian Dufilhol, chef de corps du 501ème Régiment de Chars de Combat, a convié l'ensemble des élus du conseil municipal à découvrir - ou redécouvrir - ce prestigieux régiment.

Ainsi, le 30 mars, les élus se sont rendus au quartier Delestraint pour une matinée mêlant échanges et présentations. Au programme : couleurs régimentaires, revue des troupes par le colonel Dufilhol accompagné de Pascal Jaloux, échanges entre les conseillers municipaux et les représentants du régiment, présentation de matériel, présentation du régiment, visite moyen d'instruction, etc.

Ce fut également l'occasion pour le maire et le chef de corps de faire le point sur l'actualité de la Ville et du régiment. Une matinée appréciée de tous, élus et militaires.

## **PORTRAIT**

#### Alain Lavenus

# Mourmelonnais et sportif émérite

C'est une figure locale, tant dans le domaine sportif que dans le tissu associatif. Alain Lavenus, 71 ans, s'est vu décerner le 1er avril dernier la médaille d'or de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour les 45 années passées au service de cette fédération de sport scolaire. L'occasion nous est ainsi donnée de découvrir son parcours.

Bien qu'il soit aussi un amoureux des fleurs, des oiseaux et de la nature en général, Alain Lavenus s'est très vite passionné pour le sport, à tel point qu'il vit de sa passion depuis maintenant plus de cinquante ans.



Alain Lavenus en novembre 1977 ( 32 ans)

Néici-même, à Mourmelonle-Grand. le 1er octobre 1945, il fut l'un des créateurs - à tout juste 22 ans - de la section handball du CADM (Cercle Athlétique des Deux Mourmelon), c'était 1967. Titulaire d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) dans le domaine de la peinture, c'est en 1970, à l'âge de 25 ans qu'il commencera à vivre du sport en devenant éducateur sportif pour commune. notre obtiendra, évidemment, le brevet d'état d'éducation

physique et sportive.

De là, s'ensuivent les formations : entraîneur de handball en 1972, moniteur de basket en 1973, moniteur de tennis et juge-arbitre en 1980, animateur d'athlétisme en 1982, animateur de tennis de table et initiateur de tir à l'arc en 1988, etc.

Et comme généralement, les activités sportives vont de pair avec le domaine associatif, Alain Lavenus s'y est engagé dès que possible. Dans le monde du handball, il sera tout d'abord joueur, entraineur et arbitre régional pendant 14 ans, mais aussi membre



de la ligue de Champagne durant 4 ans et 21 ans au comité Marne.

En parallèle, il s'occupe d'autres sections comme :

- la natation, depuis 1970;
- le CADM Omnisports (parcours du cœur, course du 11 novembre, Téléthon, etc.) depuis 1972 ;
- l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), depuis 1972 ;
- l'amicale du personnel communal (membre depuis sa création en 1977) ;
- la gymnastique féminine (pendant 29 ans).

Ce riche parcours, tant sportif qu'associatif, a vu de nombreuses distinctions :

- sportif méritant en 1992 par les Médaillés de la Jeunesse et des Sports ;
- médailles d'argent en 2001 et d'or en 2009 pour ses 34 et 42 années à la ligue Champagne de handball :
- trophée du dirigeant sportif pour fairplay en 2002 et 2014 par les Médaillés de la Jeunesse et des Sports ;
- médailles de bronze en 1989, d'argent en 2003 et d'or en 2015 par les Médaillés de la Jeunesse et des Sports ;
- médailles de bronze en 2009 et d'or en 2016 de l'USEP.

Aujourd'hui, à soixante-et-onze printemps, Alain Lavenus n'est pas prêt de raccrocher. En effet, il anime avec toujours autant de passion : les ateliers de mini-hand le mardi, les séances d'athlétisme pour l'USEP le mercredi après-midi et les cours de natation adulte pour le Cercle Sportif et Artistique de la Garnison de Mourmelon le mercredi soir.

En deux mots : BRAVO et MERCI!

# CHÂLONS AGGLO

#### Bon plan

# Pass Capitole Mourmelon-Chalons

Sitac-Keolis Châlons-en-Champagne, avec le soutien de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne, a engagé en 2016 une réflexion sur les possibilités de coopération entre les organismes de transport du territoire et l'activité du Capitole en Champagne. De ce partenariat, concrétisé par une Convention signée ce jour, est né le « Pass Capitole », une offre avantageuse permettant de combiner trajets et spectacles, le résultat d'une collaboration efficace entre tous les partenaires : la SNCF, Kéolis, Châlons Agglo et la Sepec.

#### La genèse....

Le Pass Capitole s'inspire du Pass Millesium créé à Epernay. Châlons Agglo a souhaité offrir aux voyageurs en provenance de Reims ou de Mourmelon, des avantages similaires.

Bénéficier d'une offre combinée trajets/stationnement/spectacles est un moyen pour notre Territoire, et ses partenaires, de promouvoir la qualité de la programmation du Capitole en Champagne et celle de ses services.

La Convention de ce jour fixe l'offre du Pass à quatre spectacles présentés au Capitole : Renaud (le 31 mars), Michael Gregorio (le 7 avril), Véronique Dicaire (le 14 mai) et Dany Boon (le 30 novembre).

#### Le Pass Capitole, c'est quoi?

Le Pass'Capitole est donc une offre combinée incluant le parcours ferroviaire Reims/Châlons ou Mourmelon/Châlons, la navette bus gare de Châlons/Capitole et, optionnellement, le stationnement en gare de Reims (parking Clairmarais). Le Pass facilite la vie des usagers qui n'auront plus à se soucier des horaires de leurs trains. Ils profiteront des animations spécialement conçues pour les trains « Pass Capitole » et se rendront rapidement à la salle de concert.



#### Les avantages du Pass...côté SNCF

- Un titre de transport spécifique avec un tarif préférentiel «Pass'Capitole» à 6 € l'aller-retour pour les trains spéciaux Mourmelon/Châlons.
- Des animations dans les trains spéciaux
- Possibilité d'acheter et d'imprimer les titres de transport spécifiques «Pass'Capitole» sur le site internet TER Champagne Ardenne, ainsi qu'aux guichets des gares de Reims Centre, Champagne-Ardenne TGV, Châlons, Mourmelon et Epernay.

#### Et du côté Sitac-Kéolis

- Fournit les navettes de bus pour effectuer le trajet Gare de Châlons/ Le Capitole .
- Donne la priorité aux navettes de bus quittant Le Capitole à l'issue du spectacle afin de respecter l'horaire de départ du train spécial.
- Départ de la navette 30 minutes après le concert.

Pour plus d'informations.... www.champagne-ardenne.ter.sncf.com 09 69 36 66 69

# **EXPRESSIONS POLITIQUES**

#### LE MOT DE L'OPPOSITION

Du fait de notre passage à la CAC, des interrogations subsistent :

- Une dette de 1 250 000 € à payer à la CAC pour que le pôle public nous appartienne, et un fond de concours de 1 500 000 € que la CAC va retoucher à notre place : N'est-ce pas une lourde contribution à payer, un manque à gagner et un frein à la réalisation de besoins urgents pour notre commune, notamment en matière d'aide à l'implantation de nouvelles entreprises, et de création d'emploi ...
- Le coût réel du pôle public pour la commune, toutes subventions déduites, devrait approcher les 5 millions d'euros ...
- Pour 2017 le budget principal est élaboré avec l'objectif de réaliser des économies sur les charges de fonctionnement, mais :
- o La charge du pôle public va, aujourd'hui, être supportée par la seule commune de Mourmelon le Grand, il reste encore beaucoup de M<sup>2</sup> inoccupés, de bureaux vides. La réorganisation minimaliste de ces locaux va-t-elle suffire à réduire le coût de fonctionnement de ce vaste bâtiment ...
- o L'augmentation des indemnités des élus, à hauteur de celles des communes de 10.000 habitants et plus, n'est-elle pas démesurée ...

Un bureau est à notre disposition à la mairie, uniquement, le vendredi matin et aux heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez nous y rencontrer, à partir de 9h00.

Rémy HERBERT - Patrice DELIGNY - Evelyne GUEDAL Marie-Jo DUBOIS - Guy TOUILLET

#### MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Un budget rigoureux, transparent, en équilibre, sans augmentation d'impôts.

• Les chiffres

Section de fonctionnement :

dépenses : 3 663 216 €
 recettes : 3 867 638 €
 Section d'investissement :
 dépenses : 2 775 817 €

- recettes : 4 885 538 € (4 545 974 € d'autofinancement et 339 564 € de recettes hors-autofinancement)

#### • Le Pôle Public

La Communauté de Communes de la Région de Mourmelon (CCRM) était «co-propriétaire» du Pôle Public à hauteur de 33 %. La fusion des intercommunalités nous a été imposée par la loi pour le 31 décembre 2016. À la demande expresse du Préfet qui a réfusé le fonds de concours voté par la CCRM en décembre dernier, la Ville doit rembourser 1.250.000 euros à la CAC pour avoir la propriété pleine et entière du Pôle Public. Il est légitime que la complexité des dossiers ait été à l'origine d'incompréhensions, quoiqu'il en soit cette somme est inclue dans le budget ci-dessus voté le 29 mars dernier.

#### • Les bâtiments municipaux

Une réflexion sur l'optimisation de l'utilisation des locaux municipaux a été engagée depuis le début de l'année. Elle sera mise en place à la rentrée de septembre et permettra de dégager des économies en 2018. Le pôle public sera alors occupé dans sa totalité.

Les adjoints,

Christelle GILLET - Bernard HACHIN - Sophie PAQUIS - Florent BORDET Brigitte BOURGERY - Salvatore GRIPPI - Céline DEBEAUME

# À VOS AGENDAS

Samedi 27 mai

# **SPECTACLE**

Contes arborés,

histoires d'arbres

14h30 - Médiathèque Contes, légendes, musique, chant et crêpes toutes chaudes Inscription obligatoire Gratuit



Dimanche 4 juin

SPORT 10urmelon fait son

Roland Garros

À partir de 9h00 Place du Marché - rue Léon Bourgeois Mini tennis, beach tennis, loterie, buvette ...



Mardi CINÉMA 13 juin «Un homme à la hauteur» 14h00 et 20h00 Gratuit Auditorium de la Mairie Rue de l'église



Samedi 17 juin

**ANIMATION** Soirée du

Solstice

18h00

Bois des Soeurs - entrée rue de l'église Théâtre de rue, conte, spectacle jeune public, expositions, jeux, karaoké, apéro-concert, restauauration, glaces, etc.



Vendredi 14 juillet

## FÊTE NATIONALE

Square Jean-Jaurès, rue

Gouraud Remise de médailles aux Pompiers, prise d'armes, défilé militaire, retraite aux lampions et feu d'artifice



Vendredi 19 août

SPECTACLE

Comment les crêpes et les contes

sont arrivés en Bretagne

Médiathèque

Contes, légendes, musique, chant et crêpes Inscription obligatoire (50 pers. max) Gratuit



Dimanche 10 septembre

#### SPORT a Fête des

Gymnase Terme Hilaire Découverte, initiation,

sportives locales Gratuit





Vendredi 22 septembre

**SPECTACLE Ouverture** 

de la saison culturelle Cabaret de magie

20h30

Centre culturel Réservations au 03.26.66.99.77

Tarifs: 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

